

## Réforme des lycées et conseil pédagogique

(texte proposé pour lecture au CP, afin de motiver le refus d'y prendre part)

Dans le cadre des réformes des EPLE et du lycée, les signataires refusent de participer au conseil pédagogique. La lecture de ce texte constitue leur contribution unique, parce qu'ils ne veulent pas prêter leur concours à une gestion comptable de l'enseignement.

Ils jugent, en effet, que le conseil pédagogique, formé de membres nommés et non élus, est de ce fait une instance non démocratique. De plus, ils dénoncent l'extension des prérogatives du chef d'établissement : ils ne sont pas dupes de la pseudo consultation qu'on leur présente.

Par ailleurs, l'attribution par le rectorat d'une enveloppe d'heures mutualisées et de la carte des enseignements d'exploration relève d'une logique d'économie qu'ils récusent. Ils sont professeurs et, à ce titre, ils sont les véritables pédagogues, et non des administratifs. C'est pourquoi, ils ne veulent pas subordonner les choix pédagogiques aux suppressions de postes. Comment croire que les élèves seront au centre des préoccupations de ceux qui devront choisir entre les enseignements ou les enseignants ? L'offre de formation ne doit pas être la variable d'ajustement locale de la gestion des ressources humaines.

Enfin, les signataires dénoncent la dérive qui vise à conditionner l'attribution de moyens à la présentation de projets pédagogiques au contour flou. Ils voient là un risque de dispersion et d'éclatement des contenus disciplinaires. Ils dénoncent également la mise en concurrence des établissements, et la redéfinition insidieuse de la carte scolaire. Fidèles à l'égalité des chances, à l'école républicaine, et à l'enseignement pour tous des humanités, ils s'élèvent contre la restriction et le morcèlement des matières.

En signant cet appel, ils affichent leur solidarité : ils ne participeront pas à la répartition de la pénurie ; ils ne mettront pas leur discipline en concurrence avec les autres ; ils ne sacrifieront pas le sens et la cohérence de ce en quoi ils croient.

Ils assisteront donc au conseil pédagogique silencieusement.

Ils invitent tous ses membres à les rejoindre dans cette attitude, et déclinent par avance toute responsabilité quant aux décisions qui pourraient être prises à leur corps défendant.